

Jean-Claude Bolay, Yves Pedrazzini, Adriana Rabinovich

QUEL SENS AU « DÉVELOPPEMENT DURABLE » DANS L'URBANISATION DU TIERS MONDE ?

Le « développement durable » est devenu une référence incontournable dans la coopération internationale, l'aide au développement, la gestion des affaires publiques, la promotion économique, la formation académique... La réflexion sur la ville en général et sur l'intervention urbaine dans les pays en développement n'échappent pas à cette reconfiguration conceptuelle.

Face aux risques environnementaux que l'essor des villes du Tiers-monde engendre, la question de l'utilité d'un tel concept doit être posée. Les instruments traditionnels de la planification urbaine et de l'aménagement sont en situation d'échec en regard de l'ampleur des problèmes posés par l'extension du processus d'urbanisation, notamment l'augmentation de la ségrégation territoriale et la montée des inégalités socio-économiques.

Le but de nombreux programmes de coopération scientifique de l'IREC¹ est de définir, à partir d'un diagnostic interdisciplinaire, les principes d'un aménagement urbain favorisant l'amélioration des conditions de vie des couches les plus démunies de la population urbaine, par exemple des nouvelles politiques de l'habitat en Bolivie (Bolay, 1998), en opérant la liaison entre politiques urbaines, dynamiques sociales et préservation de l'environnement, à l'instar des travaux menés à Ho Chi Minh Ville (Bolay et Du, 1999 ; Bolay, 1998), au moyen de méthodologies centrées sur la participation des acteurs urbains et la concertation (Bolay et al., 1996 ; Bolay et al., dirs., 1999).

Une recherche comparative, initiée il y a quelques mois dans trois agglomérations d'Argentine, de Bolivie et de Cuba, a analysé trois formes d'innovations technologiques et institutionnelles en faveur de l'environnement urbain, pour examiner quelles sont les tensions existant entre l'environnemental, le social et l'économique.

Cette recherche s'interroge tout particulièrement sur les éventuelles disparités sociales pouvant naître du report sur les usagers du coût engendré par les innovations opérées².



Ho Chi Minh Ville, les outils de la mobilité.

L'urbain en développement dans le monde

Parler de la ville latino-américaine dans le cadre conceptuel du développement durable, c'est évoquer un phénomène urbain singulier, résultat d'une longue histoire de cultures autochtones, de colonisation, d'indépendances et de métissage (Gilbert, 1994). Au fil du temps les établissements humains jouent un rôle toujours plus déterminant dans la distribution spatiale des hommes et des biens. D'anciens pôles d'échanges, de savoirs, de prises de décision, se renforcent ; de nouveaux se créent. Conflits et violences, souvent, submergent par leur immédiateté l'organisation du territoire et des réseaux sociaux et techniques propices à la vie en collectivité (Pedrazzini, 1995). Densification

1. Institut de recherche sur l'environnement construit, Département d'Architecture, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Suisse ; CP 555, 1001 Lausanne.

2. La recherche « Environnement urbain et disparités sociales en Amérique Latine » est cofinancée par la Direction du Développement et de la Coopération suisse et l'EPFL, exécutée en partenariat avec la FADU-UBA, Buenos Aires, Habitat-Cuba, La Havane, et Pro-Habitat, La Paz.

résidentielle, fragmentation sociale des espaces habités, marginalisation et sous-équipement, dégradation de l'environnement sont des signes de dysfonctionnement et de « sous-développement » (Rist, 1996). Ces symptômes du mal-être urbain en Amérique Latine se rencontrent bien au-delà de ce continent.

Les nouvelles tendances à la globalisation économique et les politiques de libéralisation de l'industrie et du commerce confrontent chacun d'entre nous, y compris dans les villes du nord à cette même réalité urbaine : une société hautement technologisée et communicationnelle, mais en même temps chaotique et disparate ; une société dont la modernité ne vise pas une distribution équilibrée entre citadins et groupes sociaux mais se distingue par une dualisation accélérée entre des vainqueurs, toujours plus arrogants et omniprésents, et des masses d'individus aux destins incertains, abandonnés dans les interstices de la mondialisation conquérante (Partant, 1976 ; Forrester, 1996). Si cette complexité urbaine est débattue depuis des décennies dans les pays du Sud, notamment en Amérique Latine où elle est depuis longtemps un objet de luttes et de déchirements sociaux et politiques, il nous faut reconnaître qu'elle représente aujourd'hui, avec les caractéristiques propres à chaque contexte, un défi urgent à résoudre également dans les métropoles occidentales. Observer un *slum* de Delhi, une banlieue du Nord de Marseille ou une *inner-city* de Chicago nous renvoie aux mêmes problématiques, toutes les villes étant, malgré leurs spécificités culturelles, historiques et géographiques, dirigées par des logiques socio-économiques, politiques et urbanistiques semblables (Harris et Fabricius, 1996).

Synonyme de progrès technique et sociétal dans les années cinquante, l'urbanisation ne peut plus actuellement être considérée comme un phénomène univoque. Au contraire, son analyse nous entraîne dans un champ de contradictions dont les principaux éléments sont : augmentation des richesses et concentration des pouvoirs bien que la population croisse et que s'étende la démocratie locale ; extension spatiale du tissu urbain mais déficit dans l'aménagement pour l'accueil des nouveaux résidents (approvisionnement en réseaux techniques de base : eau, assainissement ; services collectifs : transports, écoles, centres de santé). La *métropolisation* s'accompagne d'une ségrégation territoriale et sociale et d'une détérioration de l'environnement bâti et naturel et des conditions d'existence de la majorité des citadins-citoyens (Bassand, 1998 ; Rossel et Bolay, 1993).

Vers une approche multidimensionnelle de la réalité urbaine

Le fameux sommet de la Terre organisé par les Nations unies à Rio en 1992 marque l'entrée sur la scène médiatique du concept de « développement

durable ». Mais l'histoire en est plus ancienne. Et sans revenir sur l'éclosion, dès les années soixante, des mouvements écologistes dans de nombreux pays occidentaux, force est de reconnaître que, durant les années soixante-dix et quatre-vingt, de nombreuses initiatives ont amené à une prise en compte politique des questions environnementales : créations d'associations, de partis, de ministères, se succèdent dans de nombreux pays. L'écologie est un véritable phénomène de société mais le lien avec la globalité, tant conceptuelle que géographique, reste à faire. Ce sera le cas lors de la publication de ce qui est connu comme le rapport Brundtland (*Our common future*, Nations unies, 1987). Présidée par une ancienne ministre de l'environnement norvégienne, la Commission sur l'environnement et le développement fixe ce qui est devenu le credo de la durabilité en positionnant le développement sur deux axes :

– le développement n'est durable « que s'il garantit que les besoins de la génération actuelle sont satisfaits sans porter préjudice aux facultés des générations futures de satisfaire leurs propres besoins ».

– « la compatibilité à trouver entre les dimensions écologiques, sociales et économiques du développement », exige une diminution des risques et des dégradations environnementales, une transformation dans les valeurs et les comportements sociaux, un changement d'orientation dans la production économique de biens et de services (CIRio, 1995).

Ces postulats, débattus en parallèle par les États comme par les organisations de la société civile, ont eu un impact notoire tant sur le plan politique qu'institutionnel. Au niveau international, cette recherche d'un équilibre durable entre dimensions à première vue antagoniques devient la clé de voûte de nombreuses initiatives (que l'on pense aux différents sommets qui se succèdent : le social à Copenhague, la femme à Beijing, la ville à Istanbul). Au niveau national et local, de nombreux États édifient normes, indicateurs, règlements et programmes d'action censés donner corps à ces principes (à partir de l'agenda 21).

La Commission du développement durable des Nations unies (CDD) a ainsi établi une liste d'indicateurs fixant pour quatre secteurs (social, environnemental, économique, institutionnel) des facteurs de causalité conçus pour permettre une évaluation coordonnée du développement durable, à l'échelon global ou par pays (OFES, OFEFP, 1999). Beaucoup de discussions portent sur la faisabilité de cette analyse au niveau national, certains critères paraissant difficilement maîtrisables (souvent par manque de

3. Les pays de l'Union européenne et la Suisse concordent pour estimer que les domaines suivants sont insuffisamment couverts par les systèmes de l'ONU : Transports, rôle de l'économie privée, développement économique, biotechnologies, tourisme, biodiversité.

données adéquates), d'autres peu adaptés aux conditions spécifiques d'un pays, d'autres encore de la nomenclature effectuée par les Nations unies malgré leur pertinence aux yeux des chercheurs³.

L'urbain n'est pas absent de ce montage. Se référant au chapitre de l'Agenda 21 consacré aux établissements humains, deux types d'indicateurs sont proposés, les premiers afin de caractériser la force du mouvement en présence (avec principalement le taux de croissance démographique urbaine) et l'état du phénomène (en précisant le pourcentage des populations vivant dans des régions urbaines, la division entre établissements formels et informels, la superficie habitable par tête d'habitant, le coût du logement relatif au revenu)⁴. A ces informations basiques sur la ville peuvent être combinées d'autres données qui permettront de différencier les populations selon leur milieu de vie : migrations ; revenus et taux de chômage ; systèmes d'assainissement et impact sanitaire, usages de l'eau ; gestion foncière ; gestion des déchets solides et industriels ; tissu légal et réglementaire en faveur de l'environnement.

Ces recommandations pratiques d'évaluation du développement durable sont aujourd'hui à l'œuvre dans de nombreux pays et de nombreuses villes du Tiers monde (Agenda local). Représentent-elles pour autant de véritables instruments de guidance urbaine, des outils d'aide à la décision tels que le voudraient leurs promoteurs internationaux ? La question reste ouverte, dès lors que l'application de ces recommandations dépend de ressources humaines et financières que peu de collectivités territoriales possèdent dans les pays du Sud. De plus, sorties de leur contexte, elles restent difficilement exploitables en termes de gestion urbaine, car insistant peu sur les conditions d'applicabilité des résultats. Comment mettre dès lors en pratique les solutions envisagées afin de résoudre les inadéquations d'un développement durable ?

La dernière solution proposée par les maîtres à penser la question environnementale n'est ni plus ni moins le « développement durable » lui-même, comme projet urbain global, situé au-delà des clivages idéologiques entre archaïsme et progrès, ou construit et naturel.

Cependant, la pertinence de cet usage urbain et global du concept de développement durable dépendra de son application concrète, non seulement au niveau global et urbain comme on peut s'y attendre, mais aussi au niveau de ce que Henri Lefebvre nommait « l'infime détail des jours », ce quotidien que l'on souhaite également *durable*.

Pour évaluer la pertinence de cette extension « métropolitaine » du concept, autant que pour l'inscrire dans la continuité des théories de l'urbain qui l'ont précédé, un coup d'œil dans le rétroviseur de l'urbanisme moderne n'est pas inutile...

Les tendances récentes de l'action urbaine

Face aux échecs des instruments traditionnels de planification urbaine et d'aménagement du territoire, une part importante de ceux qui « pensent et font la ville » estime qu'il est possible de contrecarrer les effets négatifs bien connus du processus accéléré d'urbanisation,



Ho Chi Minh Ville, restes d'architecture coloniale.

grâce à de nouvelles approches conceptuelles et de nouveaux modes d'intervention. Actuellement, les termes de « projet urbain », « projet de ville », « planification stratégique » ou « gestion environnementale urbaine » signalent quelques-unes des tentatives pour définir de nouvelles pratiques urbaines des professionnels, dans une certaine confusion. Il est réellement difficile de donner un nom à une évolution urbaine que l'on qualifie de complexe mais qui reste en fait *innommable*, ce qui ne doit pas être pris dans un sens négatif et stigmatisant, mais comme un défi pour la pensée. Le projet

4. UNO Sustainable Development Indicators : <http://www.un.org/esa/sust-dev/indis/english/worklist.htm>

urbain comme le projet de ville, et la planification stratégique des villes, sont au centre de nombreux débats, impliquant tous types d'acteurs. Quelle est dans chacune des approches la part novatrice, du point de vue du développement durable, qu'est-ce qu'on peut considérer comme un projet pour l'urbain? Quatre grandes questions nous paraissent incontournables dans l'approche de la ville et de son devenir.

Les dimensions considérées

La nécessité de prendre en compte, dans tout processus urbain, ses multiples dimensions, semble être aujourd'hui établie. L'intérêt pour «l'urbain» et le choix de «l'intervention», qui en découle, ne dépendent pas de manière unilatérale de la volonté et de la pratique des architectes et des urbanistes, pas plus que des géographes ou autres professionnels de la question spatiale. Chaque discipline doit participer à l'effort commun en puisant au meilleur d'elle-même, à ce qu'elle a de plus spécifique dans la théorie comme dans la méthodologie, tout en comprenant la logique de «l'autre» discipline et en allant *au-devant d'elle*. Tout projet d'intervention en

tie jusque dans les milieux les plus pauvres. L'innovation technologique doit être appréhendée dans une perspective qui permette d'exploiter au mieux le potentiel des techniques et des matériaux appropriés aux particularités de chaque contexte physique et social.

De multiples acteurs

La nécessité d'intégrer de multiples acteurs aux actions urbaines – pouvoir politique, société civile, organismes de financement, industries, techniciens, universitaires, chercheurs, habitants... – est généralement prônée. De fait, cette concertation entre acteurs est indispensable à une gestion environnementale urbaine qui doit participer de manière explicite à la lutte contre les discriminations économiques et sociales. Pourtant ce processus de négociation est rarement mis en œuvre suffisamment, même en Europe, car les logiques des acteurs ont tendance à franchement diverger au fil de l'action, en fonction des transformations du contexte et des relations de pouvoir qui s'y inscrivent. L'actuel débat sur la mise en pratique du concept de «gouvernance»⁵ fait référence à la notion de participation citoyenne de tous les acteurs de la ville lors de la formulation et de l'adoption de tout «projet de ville». Mais la réalité est loin de répondre à l'ambition affichée. En matière de services publics, face au report des responsabilités de l'État sur le secteur privé, le recherche de nouveaux mécanismes de décision est la seule garantie du maintien des droits des citoyens.

L'échelle des actions

Ce changement de regard repose sur deux observations principales. La discussion «Plan contre projet» a permis d'arriver à un certain consensus en ce qui concerne la nécessité de privilégier les «échelles intermédiaires». Face aux carences de l'urbanisme «global» et aux limites de l'architecture «de projet» en tant qu'instruments capables de définir des actions pertinentes en milieu urbain, on s'est acheminé vers un traitement de «morceaux» de ville. En termes de plans stratégiques, ces morceaux ne sont abordés que comme des éléments de «compétitivité régionale», au détriment d'une vision d'ensemble.

Les instruments de l'action

Les projets ou instruments de régulation fixes tendent à imposer des normes élaborées en fonction de contingences présentes (même en tenant compte des



Ho Chi Minh Ville, développement urbain récent.

milieu construit doit se prévaloir d'une ample vision du champ qu'il va transformer, car c'est aussi un projet politique, social, économique, culturel, dont les multiples facettes doivent trouver à se traduire en une stratégie globale. Pour cela, l'innovation environnementale ne doit pas être réduite à ses seules dimensions physiques. Si l'urgence de la lutte contre la dégradation des ressources naturelles implique forcément la recherche de solutions techniques immédiatement applicables, il convient d'être suffisamment ouvert pour intégrer le plus tôt possible une réflexion sur les enjeux socio-économiques, en évaluant quel sera le coût du «débordement social» de ces opérations, une fois la facture répar-

5. Ce terme fait son apparition aux Etats-Unis dans les années quatre-vingt et a pris plusieurs sens. Ici, nous l'utilisons au sens que lui donnent les analyses de politiques urbaines (Ascher, 1995).

projections possibles), et courent le risque de freiner les évolutions potentielles, de les oublier ou de les dénaturer, ou, pire encore, de les vider de leur vrai contenu novateur. Il s'agit donc de produire les éléments de régularisation des forces en présence en instituant entre elles des relations procédurales sans réglementer et limiter a priori leur action.

Les coûts de la gestion environnementale et leur répartition

L'amélioration de l'environnement est cruciale pour le devenir des villes du Tiers-monde. Qualité de vie citadine signifie à la fois préservation des ressources naturelles et du patrimoine bâti, mais également santé des individus, cohésion sociale et urbanité. A cette affirmation de principe – sur laquelle se rejoignent les experts (Hardoy, Midlin, Satterthwaite, 1993 ; Atkinson, 1999) – viennent se juxtaposer toute une série d'interrogations : quels sont les principes directeurs qui vont guider cette action environnementale ? Quels sont les secteurs techniques à privilégier ? Quelles sont les populations devant bénéficier en priorité de ces améliorations ? Quels en sont les coûts et comment ceux-ci vont-ils être pris en charge par la collectivité ?

Les questions d'argent occupent dans le champ de l'environnement une place essentielle. De philosophique, le débat écologique tend très nettement à devenir économique, puis, imperceptiblement, à devenir une affaire éminemment politique, puisque, on le sait, la question « qui paie, combien et pour quoi ? » n'est pas une question d'argent mais de pouvoir...

Dans la plupart des villes du Tiers-monde, les réponses offertes à ces questions varient entre deux positions : l'une, minimaliste, considère les faibles ressources financières des collectivités publiques, avec comme conséquences les plus usuelles, de ponctuelles améliorations des infrastructures existantes et le report des principales nuisances urbaines sur le plan régional⁶ ; l'autre tend à privilégier une approche exclusivement technologique, réplique de solutions valables pour des villes occidentales et reproduites telles quelles dans des contextes socio-économiques totalement distincts⁷. Souvent mises en place dans le cadre de projets de coopération internationale, ces innovations technologiques posent mal la question de leur durabilité. La priorité des champs d'intervention, la gestion des matériels tout comme la formation des personnels apparaissent secondaires, lorsqu'ils ne sont pas tout simplement évacués, implicitement dépendants de la pérennité des relations aux bailleurs de fonds internationaux⁸.

Inscrites dans de tels liens de dépendance financière, ces transformations en faveur de l'environnement urbain font peu de cas du report de charge sur les usa-

gers ou des modalités de récupération des coûts. L'ampleur des problèmes n'apparaît que lorsque ces équipements et services sont remis aux collectivités publiques, en fin de projet. Se posent alors les véritables questions de gestion urbaine. En effet, les solutions proposées, ainsi détachées de leur contexte, auront, à terme, des incidences directes sur l'organisation spatiale et sociale du territoire et des équipements urbains. Les budgets publics ne pouvant que très rarement intégrer de telles dépenses, les autorités reportent sans péréquation sociale leur coût sur les bénéficiaires. Ce qui signifie très directement une augmentation des dépenses inhérentes au « vivre en ville », qui se traduit la plupart du temps par de grandes disparités entre des citoyens ayant accès à des services rémunérés (connexion domiciliaire aux réseaux d'eau potable, électricité, téléphone, transports collectifs, ramassage des ordures ménagères, etc.) et d'autres qui vont « se débrouiller » pour les obtenir, sans garantie ni de qualité ni de continuité⁹. Ce « partage du monde » se reproduit inéluctablement au plan spatial, entre zones privilégiées (centres urbains et zones résidentielles de haut standing) et quartiers d'habitat précaire sous-équipés et livrés au « bon vouloir » de leurs populations, devenant bon gré, mal gré, les véritables constructeurs de la ville contemporaine, en Amérique Latine comme ailleurs (Pedrazzini, Bolay, Bassand, 1996).

Les pouvoirs publics se sont résignés à faire entrer en scène un nouvel acteur pour y occuper un rôle central, l'opérateur privé (UNCHS, 1993), acteur avec lequel les autorités locales établissent des partenariats dans des domaines toujours plus nombreux. Cette présence, si elle est déjà ancienne dans certains pays européens (que l'on pense à la France et à l'administration des réseaux d'eau), se manifeste avec force désormais également en Amérique Latine. Les programmes d'ajustement structurel, entamés dès le début des années 80 sous l'injonction du FMI et de la Banque mondiale, ont eu pour conséquence une réévaluation du secteur public en

6. Le traitement des matières contaminées et des déchets demeure l'exception plutôt que la règle. C'est ainsi qu'il apparaît que seuls 2 % des eaux usées sont épurées en Amérique Latine (World Bank, 1992).

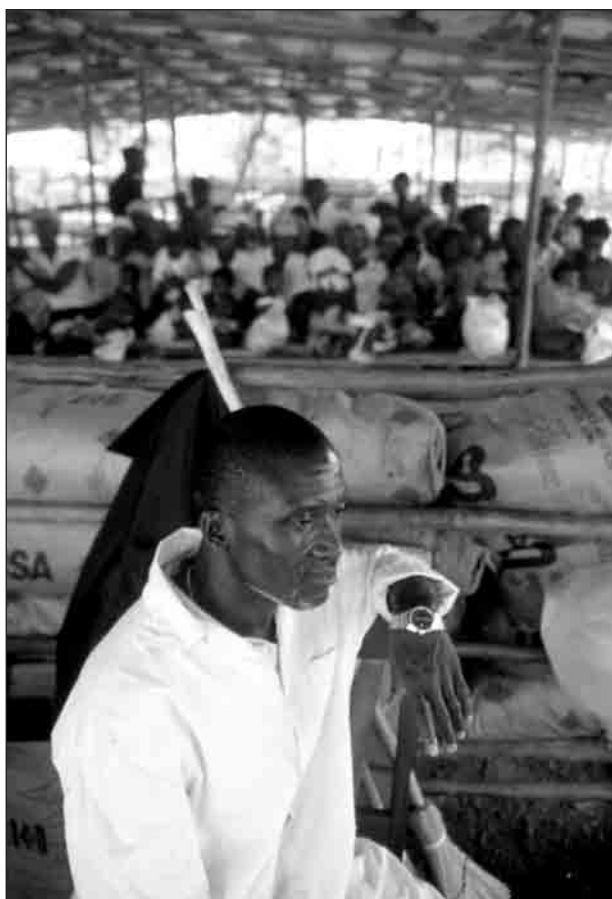
7. Deux secteurs sont propices à ces transferts technologiques : le traitement des ordures ménagères, réalisé par le biais d'équipements achetés (ou reçus) en Occident et peu adaptés aux voies de circulation, ni aux matières récoltées (pourcentage plus élevé de déchets compostables) ; le traitement des eaux usées par l'implantation de stations d'épuration extrêmement onéreuses en entretien et en frais énergétiques de fonctionnement.

8. Pour un état actualisé des investissements et secteurs d'intervention de la coopération urbaine, lire : Millbert et Peat (2000)

9. L'exemple le plus visible est celui des connexions électriques « parachutées » (pour reprendre l'expression mexicaine) à partir des réseaux formels et qui, avec la connivence de fonctionnaires techniques, approvisionnent la presque totalité des bidonvilles du Tiers-monde. Le même principe est appliqué à Ho Chi Minh Ville, au Vietnam, où les possesseurs de compteurs d'eau, revendent par tuyaux plastiques l'eau à leurs voisins, moyennant une substantielle augmentation du prix métrique de ce liquide.

milieu urbain (Osmont, 1995), non seulement en terme de réorganisation de l'administration générale mais également de restructuration des services techniques. Par souci de rationalité et d'efficacité, de nombreuses compétences ont été déléguées à des entrepreneurs privés ou, plus brutalement, vendues à des grands groupes industriels nationaux ou étrangers en mesure d'assurer un service à la collectivité moyennant finances. Ces changements visent une optimisation dans le fonctionnement et la maintenance de secteurs clés du développement urbain (adduction d'eau potable, électricité, déchets solides, transports) et, d'autre part et de façon plus implicite, une rentabilisation économique de certains secteurs à haut potentiel de plus-value financière (à l'exemple de la téléphonie, de l'électricité ou de l'eau potable).

Si une telle évolution peut avoir des effets très positifs sur la qualité de certaines prestations, mieux précisées, mieux réglementées et mieux conditionnées, elle doit



L'aide humanitaire après un conflit local, Monrovia.

néanmoins être considérée comme un changement idéologique majeur, la gestion des infrastructures passant du « service public » à une « offre marchande » dans un marché le plus souvent monopolistique¹⁰, face auquel les individus passent du statut de citoyens jouissant de droit d'usage citoyen à celui de consommateurs captifs.

Le risque est immense que de telles règles du jeu, imposées à la gestion des agglomérations latino-américaines, ne se traduisent par une aggravation des disparités sociales si des mécanismes correctifs ne viennent nuancer une interaction directe entre coût technologique en faveur de l'environnement – récupération des coûts auprès des bénéficiaires – et capacités économiques des usagers les plus démunis. En l'absence d'une telle péréquation des coûts, il est fort probable que les fondements du développement durable ne soient plus assurés, et que le débat de société se transforme en simple querelle de mots, sans donner sens à l'équité affirmée entre les dimensions écologiques, économiques et sociales du développement.

Chaque innovation apportée à la gestion de l'environnement urbain, qu'elle soit technologique ou institutionnelle, implique des investissements mais aussi une réorganisation des processus d'application. Elle peut servir d'exercice pour l'analyse de ce qu'est aujourd'hui le développement urbain durable. C'est l'enjeu apporté à la recherche menée par l'IREC en Argentine, Bolivie et Cuba sur « l'environnement urbain et les disparités sociales » : comprendre en quoi de telles innovations participent réellement à un développement durable *réel*, c'est-à-dire au centre duquel se rejoindraient des préoccupations sociales et une conscience écologique, et évaluer à quel point cette recherche d'équilibre peut permettre de supporter les dynamiques économiques contemporaines, toujours plus déterritorialisées, mobiles, ignorantes des contingences politiques et sociales.

Gestion urbaine en Amérique Latine et développement social

Avec près de 80 % de la population vivant dans des centres urbains, l'Amérique Latine est directement concernée par la dégradation des conditions de vie réservées aux couches citadines les plus pauvres (Chevalier, 1990 ; Pedrazzini, 1995). Culture métisse, la ville crée désormais une nouvelle organisation sociale de son territoire, née de l'urgence et de la nécessité (Pedrazzini et Sanchez, 1998). Les répercussions environnementales de cet accroissement démographique et de l'extension spatiale des territoires urbanisés sont connues : précarisation de l'habitat, insuffisance des réseaux techniques de base, pollution des eaux de surface et souterraines, des sols et de l'air, avec des conséquences évidentes sur la santé des individus, l'organisation sociale et le développement économique (Bolay, 1995).

10. Si certains services, comme les transports collectifs ou la téléphonie mobile, peuvent laisser le champ ouvert à la concurrence, d'autres, exigeant de très lourds investissements, restent entre les mains d'un seul concessionnaire, comme c'est le cas généralement pour le secteur de l'eau ou celui des déchets solides.

Les effets des grands débats internationaux sur l'environnement et sur l'urbanisation, en particulier des sommets de Rio et de Istanbul, en 1992 et 1996, se font actuellement sentir, tant sur le plan institutionnel que technique, par la mise en place de politiques nationales, régionales et locales et de plans d'action préservant les ressources naturelles et guidant les pouvoirs publics dans les priorités d'investissements en infrastructures urbaines.

La question demeure de l'application de telles politiques et de leur cohérence. L'objectif est donc d'examiner, pour chaque projet d'amélioration de l'environnement urbain, l'incidence de ces changements technologiques et institutionnels sur le coût des services à la collectivité et leur report sur les usagers, en émettant à titre d'hypothèse qu'une approche strictement technique du processus de réhabilitation urbaine se répercutera par un accroissement des inégalités au sein de la population et par une accentuation de la division spatiale entre aires protégées et zones dépréciées, sur les plans écologique et social.

Pour contrer cette tendance technocratique en faveur de l'environnement urbain, un renversement de logique doit s'imposer, aussi bien dans la conception des projets que dans leur réalisation. Pour cela, il faut passer radicalement d'une approche verticalisée (*top down approach*) à une appréhension sociale des problèmes centrée sur la demande sociale et une analyse de la capacité des habitants à faire face aux transformations (*bottom-up approach*). Un aménagement spatial et social cohérent des agglomérations urbaines ne peut être envisagé à travers des mesures ponctuelles et disjointes, mais à partir de priorités clairement définies. En ce sens, la lutte contre la discrimination sociale et économique, phénomène récurrent dans les villes latino-américaines, doit être considérée comme un axe prioritaire de l'aménagement urbain. Pour cela, il faut favoriser la négociation entre acteurs urbains : autorités publiques et organisations d'habitants, milieux privés et associatifs (Bolay, 1996).

BIBLIOGRAPHIE

Atkinson A. & Allen A., *The Urban Environment in Development Cooperation*, Luxembourg, An Overview European Communities, 1998.

Bassand M., *Métropolisation et inégalités sociales*, Lausanne, Presses polytechniques et Universitaires Romandes, 1998.

Benhachenhou A., « Environnement et développement » in *Environnement et développement Revue Tiers-Monde*, tome XXXIII n° 130, Paris, PUF, 1992.

Bolay J.-C. & Pedrazzini Y., *Villes intermédiaires, environnement et développement durable*, Berne, DDC, 1999.

Bolay J.-C., Odermatt P., Pedrazzini Y., Tanner M. éd., *Environnement urbain, recherche et action dans les pays en développement*, Basel, Birkhäuser, 1999.

Le développement durable du projet urbain

L'étude de l'impact social des innovations technologiques, débutée simultanément en Argentine, en Bolivie et à Cuba dès janvier 1999, nous donne l'occasion de porter un regard critique sur des opérations en cours, qu'elles traitent de l'habitat, de la gestion des déchets solides ou de l'organisation du secteur eau dans des contextes spécifiques de l'Amérique Latine : émergence des organisations non gouvernementales comme agents supplétifs aux institutions publiques et privées dans la gestion du patrimoine urbain ; mise en place de réglementations visant une démocratisation de la vie publique et un renforcement des collectivités territoriales locales et régionales ; partenariat public – privé au profit d'une plus grande efficacité dans l'organisation des services urbains...

À chaque fois, la question demeure : comment ces innovations technologiques et institutionnelles en faveur d'une meilleure préservation de l'environnement se répercutent-elles sur les populations dites bénéficiaires de ces changements ? En quoi ces processus d'innovation nous apparaissent-ils comme des moteurs de transformation globale des sociétés urbaines des pays du Sud, privilégiant un développement équilibré entre dimensions sociale, écologique et économique de la dynamique urbaine ?

Peut-être peut-on considérer le « développement urbain durable » comme le « projet stratégique » – ce qui bien évidemment a déjà été pensé par d'autres – et ce à l'intérieur d'une vision ascendante du social, en donnant ainsi la priorité aux pauvres des grandes villes pour être candidats aux privilèges à venir du développement technologique et de son inscription urbaine.

**Jean-Claude Bolay, Yves Pedrazzini,
Adriana Rabinovich**

Bolay J.-C. & Thai Thi Ngoc Du, « Sustainable development, urbanization, and environmental risks : The priority of local actions in Ho Chi Minh City, Vietnam » in *Journal of Urban Technology*, New York, Volume 6, Number 2, 1999.

Bolay J.-C., « Habitat des pauvres en Amérique Latine » in *Au-delà du laboratoire, les nouvelles technologies à l'épreuve de l'usage*, éd. Rossel P., Bassand M., Roy M.-A., Lausanne, PPUR, 1999.

Bolay J.-C., « Habitat populaire et politique publique en Bolivie » in *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire*, éd. Deler J.-P., Le Bris E., Schneier G., Paris, Karthala, 1998.

Bolay J.-C., « Ho Chi Minh ville : Chronique d'une métropolisation annoncée » in *Urbanisme, le Magazine international de l'architecture et de la ville*, Paris, n° 303, novembre-décembre 1998.

Bolay J.-C., « Planning differently : Urban habitat and popular participation » in *Latin America, a swiss contribution to the best practices initiative*, Habitat II, Grenchen, Federal Office of Housing Switzerland, 1996.

Bolay J.-C., Kullock David, Cruz Mabel, Meira Maria Elisa, Bolivar Teolinda, *New opportunities : Participating and planning*, Caracas, éd. FAU/UCV & IREC/EPFL, 1996.

Bolay J.-C., « Métropoles du Tiers-monde : quel environnement pour demain? » in *Métropolisations, interdépendances mondiales et implications lémaniques*, éd. Leresche J.-P., Joye D., Bassand M., Genève, éd. Georg, 1995.

Bonnet J., *Les grandes métropoles mondiales*, Paris, éd. Nathan, 1994.

Chevalier G. éd., « Habitat populaire en Amérique Latine », *Revue Architecture & Comportement*, vol. 6, n° 2, EPFL, 1990.

Forrester V., *L'horreur économique*, Paris, Fayard, 1996.

Gilbert A., *The Latin American city*, London, LAB ed., 1994.

Gilbert A. & Gugler J., *Cities, poverty and development ; urbanization in the third world*, Oxford, Oxford University Press, 1992.

Godard O., « Le développement durable et le devenir des villes, bonnes intentions et fausses bonnes idées » in *Futuribles* n° 208, mai 1996.

Harris N. & Fabricius I., *Cities and structural adjustment*, London, UCL Press, 1996.

Hardoy J., Mitlin D., Satterthwaite D., *Environmental problems in Third World cities*, London, Earthscan, 1993.

Hardoy J. & Satterthwaite D., *Small and intermediate urban centres, their role in national and regional development in third world*, London, Hodder & Stoughton, 1986.

Milbert I. & Peat V., *What future for urban cooperation?*, Bern, SDC, 2000.

Osmont A., *La Banque Mondiale et les villes, du développement à l'ajustement*, Paris, Karthala, 1995.

Partant F., *La guérilla économique, les conditions du développement*, Paris, Seuil, 1976.

Pedrazzini Y. & Sanchez R. M., *Malandros, gangs et enfants de la rue : culture d'urgence à Caracas*, Paris, Desclée de Brouwer-FPH, 1998.

Pedrazzini Y., Bolay J.-C., Bassand M., *Habitat créatif, éloge des faiseurs de ville, habitants et architectes d'Amérique Latine et d'Europe*, Paris, FPH, 1996.

Pedrazzini Y., « Créolité et chaos de la métropole latino-américaine » in *Métropolisations, interdépendances mondiales et implications lémaniques*, éd. Leresche J.-P., Joye D., Bassand M., Genève, éd. Georg, 1995.

Rabinovich A., *Participation et architecture : mythes et réalités. Quelques cas d'habitats groupés en Suisse*. École Polytechnique Fédérale de Lausanne. Thèse N° 1514.

Rabinovich A., « De la participación à l'interaction : l'évolution d'un mythe. » Comunicación presentada en el congreso Gestión del desarrollo urbano y estrategias residenciales de los habitantes. Quebec, Montreal : AUPELF-UREF/INRS-Urbanización. Publicación en curso, 1997.

Rist G., *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996.

Rossel P. & Bolay J.-C., « Dinámica metropolitana : riesgos mayores y desarrollo durable » in *Revista Urbana*, Caracas, n° 13, FAU-UCV, 1993.

UNCHS-Habitat, *An urbanizing world, global report on human settlements*, Oxford, Oxford University Press, 1996.

UNCHS-Habitat, *Public/Private partnership in enabling shelter strategies*, Nairobi, UNCHS, 1993.

UNCHS-Habitat, *Global report on human settlements*, Oxford, Oxford University Press, 1986.

Jean-Claude Bolay, sociologue, docteur en sciences politiques, et **Yves Pedrazzini**, sociologue, docteur es sciences, sont chargés de cours à l'Institut de recherche sur l'environnement construit de l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

Adriana Rabinovich, architecte-urbaniste, docteur es sciences, est collaboratrice scientifique de l'IREC.

< jean-claude.bolay@epfl.ch >